

Pour en savoir plus sur les énergies renouvelables thermiques :



www.geothermies.fr



www.solaire-collectif.fr



www.boisenergie-occitanie.org



Des fournisseurs engagés pour la qualité du combustible et des services : qbeo.org



Annuaire des acteurs qualifiés RGE énergies renouvelables : www.opqibi.com/recherche-plus



Pour plus d'information sur les aides fonds chaleur de l'ADEME : www.agirpoulatransition.ademe.fr

Les avantages de la chaleur renouvelable

- **Ressource disponible** sur tout le territoire régional, une solution envisageable quel que soit votre projet ;
- **Économique** : coût compétitif et stable de la ressource, non indexée sur les énergies fossiles ;
- **Environnemental** : impact neutre vis-à-vis des gaz à effet de serre ;
- **Des technologies maîtrisées** ;
- **Emploi et économie** : soutien à l'activité économique locale, particulièrement en milieu rural ;
- **Valorisation forestière** : concourt à une gestion forestière durable.

Pour connaître l'énergie renouvelable thermique, la plus pertinente sur le plan technique et économique pour répondre à vos besoins énergétiques, contactez la Mission chaleur renouvelable de votre territoire.

Un projet, qui contacter pour être accompagné ?

Ariège (09)

ALEDA
ZA Joulieu - BP 10177
09004 SAINT-JEAN-DE-VERGES Cedex
d.bordeneuve@aleda09.fr
05 34 14 63 81
www.aleda09.fr

Aude (11)

SYADEN
15 rue Barbès - CS20073
11 850 CARCASSONNE Cedex
04 68 11 52 11
transition@syaden.fr
www.syaden.net

Aveyron (12)

Association CALOÉ, la chaleur renouvelable en Aveyron
Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ Cedex 9
06 38 55 22 14 / 05 65 73 77 73
contact@associationcaloe.fr
www.associationcaloe.fr

Gard (30)

CCI du Gard
12 rue de la République
30032 NIMES Cedex
04 66 87 98 79
a.moreno@gard.cci.fr
www.gard.cci.fr

Haute-Garonne (31)

SOLEVAL
Agence Locale de l'Énergie et du Climat Sud-Est Toulousain
7 rue de Pierregat
31 450 BELBERAUD
06 88 79 01 48 / 06 26 34 74 13
enrchaueur31@soleval.org
www.soleval.org

Gers (32)

Conseil départemental
81 route de Pessan
BP 20569
32022 AUCH Cedex 9
05 62 67 31 40 / 05 62 67 31 03
chaleurrenouvelable@gers.fr
www.gers.fr

Hérault (34)

Hérault Énergies
33 avenue J.-B. Salvaing et J. Schneider - BP 28
34 120 PEZENAS
04 67 09 70 20
s.pelissier@herault-energies.fr
p.fidalgo@herault-energies.fr
m.vernhet@herault-energies.fr
www.herault-energies.fr

Lot (46)

Quercy Énergies
21 rue Joachim Murat
46 000 CAHORS
05 65 35 81 26
benjamin.beretti@quercy-energies.fr
www.quercy-energies.fr

Lozère (48)

SDEE Lozère
Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère
12 boulevard Henri Bourillon
48 000 MENDE
c.bout@sdee48.fr
06 42 28 01 09
n.lelong@sdee48.fr
06 42 28 31 53
www.sdee-lozere.fr

Hautes-Pyrénées (65)

SDE (65)
20 avenue Fould
65 000 TARBES
05 62 93 20 06
chaleur.renouvelable@sde65.fr
www.sde-65.com

Pyrénées-Orientales (66)

Bois Énergie 66
8 route du Col de Jau
66 500 MOSSET
04 68 05 05 51
bois.energie66@wanadoo.fr
www.bois-energie66.fr

Tarn (81)

TRIFYL (pour les collectivités)
Route de Sieurac
81 300 LABESSIERE CANDEIL
05 63 81 23 00
maxime.rojas@trifyl.fr
www.trifyl.fr

CCI TARN (pour les entreprises)

Maison de l'économie
1 avenue Général Hoche
81 012 ALBI Cedex 9
05 67 46 60 00
c.arce-menso@tarn.cci.fr
<https://www.tarn.cci.fr>

Tarn-et-Garonne (82)

Quercy Énergies
21 rue Joachim Murat
46000 CAHORS
05 65 35 81 26
celine.versaevel@quercy-energies.fr
www.quercy-energies.fr

Missions cofinancées par l'ADEME, la Région, l'Europe et les Conseils Départementaux en Occitanie.



LES MISSIONS CHALEUR RENOUELEBLE

EN OCCITANIE

Afin de promouvoir et développer la chaleur renouvelable comme source d'énergie sur la région Occitanie, l'ensemble du territoire est couvert par le réseau des Missions chaleur renouvelable.

LES MISSIONS CHALEUR RENOUELEBLE ACCOMPAGNENT LES PORTEURS DE PROJETS* :

- Informations et conseils objectifs et gratuits sur la chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie et solaire thermique)
- Analyse d'opportunité technique et économique
- Aide au montage des demandes de subventions
- Suivi des installations en fonctionnement
- Structuration des filières d'approvisionnement bois énergie

* à l'exception des particuliers qui peuvent obtenir les mêmes conseils auprès des guichets de la rénovation énergétique Rénov' Occitanie : renovoccitanie.laregion.fr

Crédits photos : Roland Bourque/ADME - NASA/Adobe Stock - Pixabay - Bernard Suard MTE - Réalisation : Agence PatteBlanche - Document imprimé sur du papier recyclé par un imprimeur Imp'rim'Vert - Novembre 2021



Réseau régional d'animation et de promotion de la chaleur renouvelable en Occitanie :

En partenariat avec les Pouvoirs Publics, les Missions accompagnent techniquement l'ensemble des maîtres d'ouvrage dans la réalisation de leurs projets* : collectivités territoriales, entreprises, établissements sociaux et médico-sociaux, associations, etc.

Cependant, ces Missions ne se substituent pas aux bureaux d'études, architectes et entreprises, qui sont les seuls responsables de la bonne réalisation des projets.

Avant d'investir pour 15 ans dans une énergie fossile, pensez à la chaleur renouvelable, une énergie renouvelable, locale et économique !

Prenez contact avec votre Mission chaleur renouvelable !

Elle vous conseillera sur les énergies renouvelables adaptées à vos besoins énergétiques et réalisera une analyse d'opportunité pour vérifier la pertinence d'avoir recours à une énergie renouvelable plutôt qu'à une énergie fossile.

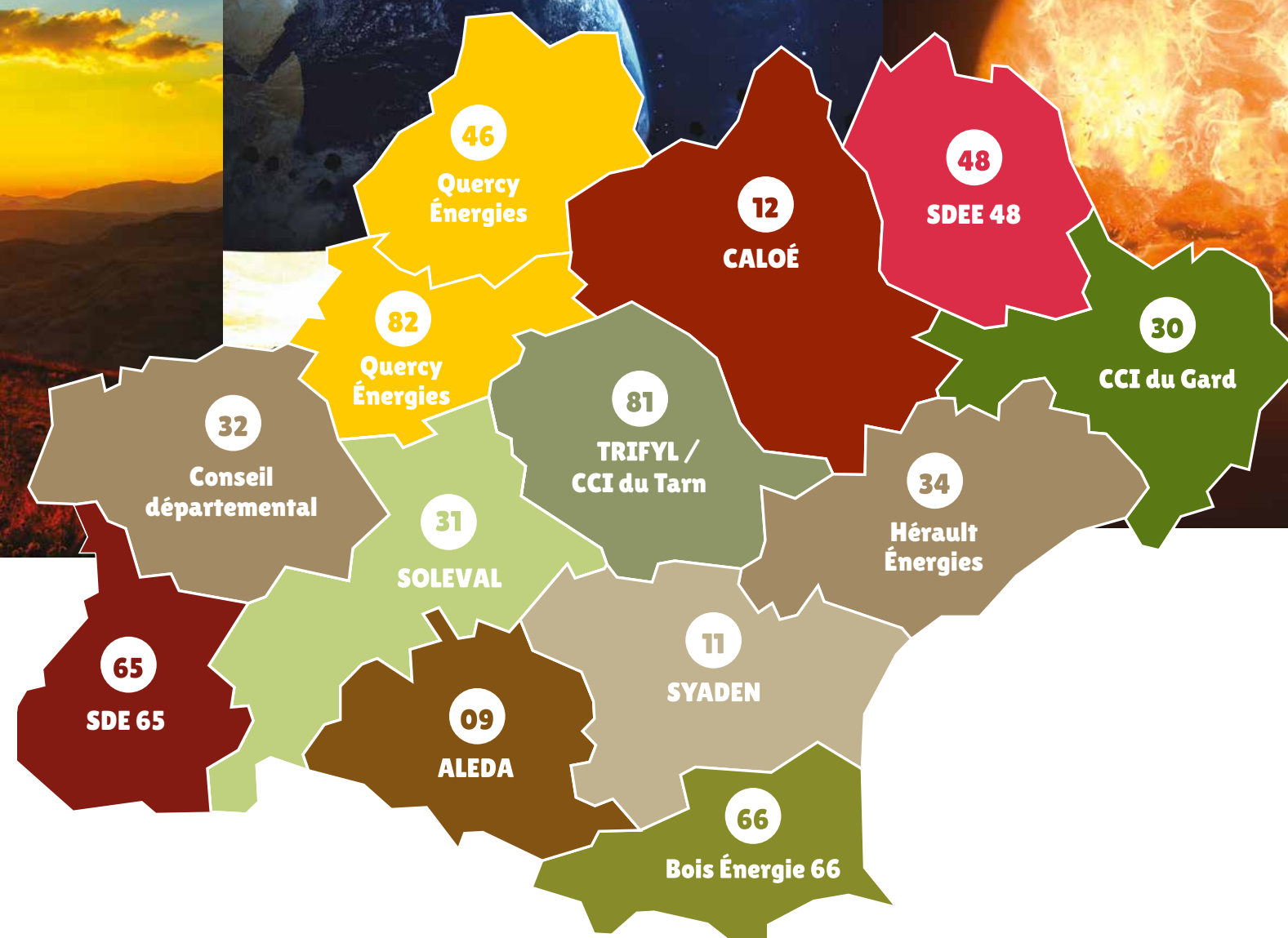
En effet, réaliser une chaufferie automatique à bois, une installation géothermique ou solaire thermique présentent des spécificités techniques qui doivent être pensées dès le début d'un projet.

* À l'exception des particuliers qui peuvent obtenir le même conseil sur renovoccitanie.laregion.fr



13 structures portent les Missions chaleur renouvelable en Occitanie, pour plus de proximité avec les maîtres d'ouvrage.

La chaleur renouvelable apporte de multiples solutions adaptées à la plupart des situations. Voici 3 exemples :



La chaudière fioul de l'école communale a 15 ans, les élus envisagent son renouvellement dans les 2 ans à venir. Après une analyse technique, la Mission chaleur renouvelable leur présente la solution bois envisagée pour couvrir l'ensemble des besoins de chauffage ainsi que les aides financières mobilisables et les gains financiers escomptés. Les élus ont ainsi pu valider l'opportunité technique et économique de la solution bois et ont décidé de passer à la phase de dimensionnement avec un bureau d'études RGE.



Un établissement de santé a un projet de construction ou d'extension de ses locaux. Avant le lancement du concours d'architecte, la Mission chaleur renouvelable a fourni le descriptif d'une solution de chauffage et de rafraîchissement par géothermie qui semble la mieux adaptée sur le plan technique et économique et qui pourra être intégrée au programme de l'opération.



Le chef d'entreprise d'un abattoir de volailles, qui a un projet de construction, a fait appel à la Mission chaleur renouvelable pour vérifier l'opportunité technique et économique d'une installation solaire thermique pour couvrir la moitié des besoins de l'activité en eau chaude sanitaire.

Saviez-vous que :

La gestion des forêts pour produire du bois d'œuvre permet de faire du bois énergie. En effet, l'objectif de la gestion forestière est de produire prioritairement du bois d'œuvre ce qui nécessite de passer par une phase de sélection qui élimine des petits arbres constituant alors une production pouvant être destinée au bois-énergie.

La part du combustible dans le coût de fonctionnement des chaufferies bois est faible comparé aux énergies fossiles. Donc même si son prix augmente, l'impact sera faible et la rentabilité de la chaufferie ne sera pas remise en cause.

La géothermie est une énergie verte. En effet, les installations de géothermie de surface rejettent, en moyenne, moins de 20 g de CO₂ par kWh de chauffage. C'est donc environ 4 fois moins que l'électricité, 10 fois moins que le gaz naturel et 16 fois moins que le fioul.

Les piscines et centres aquatiques sont souvent les bâtiments les plus énergivores dans le patrimoine des communes. La géothermie permet de répondre à ce type de besoins énergétiques. Elle est en effet particulièrement adaptée pour les usages importants de chaleur à très basse température comme les centres aquatiques et les piscines.

Le solaire peut être adapté à tous les besoins énergétiques, de l'eau chaude basse température à la vapeur, il suffit pour cela d'adapter le type de capteurs.

La géothermie permet en été de rafraîchir directement et naturellement un bâtiment par la technique de géocoooling, qui utilise la température du sous-sol qui est suffisamment basse pour rafraîchir le bâtiment sans solliciter la pompe à chaleur. Ce qui rend la solution particulièrement économique.

Les capteurs solaires offrent 70 à 80 % d'énergie restituée contre 15 à 20 % pour le panneau photovoltaïque.